

STATIONNEMENT ET CIRCULATION À DIEPPE (25 au 30 juin)

Le Comité organisateur de la 44^e Finale des Jeux de l'Acadie (COFJA) et la Ville de Dieppe ont bien hâte de vous accueillir du 25 au 30 juin.



Pour rendre votre visite chez nous des plus agréables, voici quelques directives concernant le stationnement et des informations sur les travaux routiers en cours à la fin juin.

Avant de vous déplacer

À tout moment pendant votre séjour, vérifiez les mises à jour au cas où des changements auraient été apportés aux renseignements fournis ci-dessous.

Site Web



Facebook



Instagram



Linktree

Utilisez la **caméra** de votre téléphone intelligent pour scanner ce code. Un lien apparaîtra sur votre écran de caméra; cliquez-le pour ouvrir ce site qui **rassemble les informations de diverses sources** pertinentes. Ajoutez au raccourci sur votre écran principal pour y accéder rapidement!



Espaces de stationnement pour le public

Des espaces de stationnement pour le public sont disponibles près des sites de compétition :

- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) : 505, rue du Collège
- École Sainte-Thérèse : 500, rue Notre-Dame
- Club de tennis de Dieppe : 489, rue Notre-Dame
- UNIplex : 450, rue du Collège (**seulement les 26, 27, 28 et 29 juin**)

*Les stationnements des écoles Mathieu-Martin et Carrefour de l'Acadie (rue Champlain) sont **réservés** aux délégations, bénévoles et officiels.*

Athlétisme

Les compétitions d'athlétisme se dérouleront à l'école Anna-Malenfant le samedi 28 juin. **Le stationnement de l'école est réservé aux délégations, bénévoles et officiels.**

Un service de navettes rapide sera disponible pour le public de 9 h jusqu'à la fin des compétitions et des remises de médailles.

- La navette partira du Centre A.J.-LeBlanc tous les 10 à 15 minutes (432, ch. Melanson).
- Du stationnement est disponible au Centre A.J.-LeBlanc et au Parc Rotary Saint-Anselme (505, ch. Melanson).
- La navette circulera sans arrêt entre l'école Anna-Malenfant et le Centre A.J.-LeBlanc.
- Les glacières, poussettes, chariots et autres gros objets ne sont pas autorisés sur les navettes. Les sacs à main et les petits sacs à dos sont permis.
- Il y a très peu de stationnement dans les rues autour de l'école Anna-Malenfant. Le public est fortement encouragé à utiliser le service de navette.

Cérémonies d'ouverture et de clôture

Les cérémonies d'ouverture et de clôture se dérouleront à l'UNIplex. Pour ces deux journées (25 juin et 30 juin), le stationnement de l'UNIplex sera **réservé** aux délégations, bénévoles et officiels.

Travaux routiers

Des travaux routiers sont en cours dans les environs des sites de compétition et peuvent ralentir la circulation.

Prévoyez amplement de temps pour arriver avant le début des épreuves. dieppe.ca/infotravaux